



## Fraction communale de la Ville d'Echternach

---

Echternach, le 14 décembre 2011

Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins,

Conformément à la loi communale en vigueur, la fraction «déli gréng» propose pour la réunion du conseil communal de la Ville d'Echternach en date du 19 décembre, de modifier le libellé du point 2-116 à l'ordre du comme suit:

Déclaration du collège des bourgmestre et échevins.

### **Discussion et vote à haute voix.**

Motivation: La fraction communale «déli gréng» veut qu'il y ait un débat et un vote démocratique sur la déclaration du collège des bourgmestre et échevins.

Veillez agréer Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins, l'expression de notre considération parfaite.

La fraction communale «déli gréng» de la Ville d'Echternach:

Carole Dieschbourg

Raymond Becker

Max Pesch

